faut les forcer au travail en leur fournissant le pain et le couteau, en leur coupant les morceaux et même en les leur mâchant.

PETITOT, O. M. I.

---



Le R. P. LACOMBE a fait cette année une nouvelle apparition en Canada pour les intérêts de la colonisation catholique du Manitoba. Le zélé Missionnaire a donné des conférences dans plusieurs villes et est reparti à la fin d'avril pour Winipeg avec une colonie recrutée par lui. *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* rend compte en ces termes d'une de ces conférences :

LE R. P. LACOMBE ET MANITOBA.

Selon qu'il avait été annoncé, le dévoué et infatigable apôtre de la colonisation du Manitoba était en cette ville dimanche ; et, après avoir donné, à la grand'messe, le discours de circonstance, il convoquait une assemblée qui fut tenue à trois heures de l'après-midi, dans la chapelle-cathédrale, d'où l'on avait enlevé pour la circonstance le très saint Sacrement.

Une foule anxieuse de voir et d'entendre l'homme de dévouement et de bien, dont le nom est si intimement lié à l'œuvre de coloniser et de peupler le Nord-Ouest, était accourue et se pressait à flots tumultueux dans la vaste enceinte de la chapelle-cathédrale.

Quelle perspective invitante, en effet, dans un temps comme celui que nous traversons, où l'émigration à l'étranger est devenue une plaie nationale, où chacun, comme pris de vertige, se laisse aller dans le courant de ceux qui partent, sans considérer si ce n'est pas la misère affreuse au lieu d'un bien-être facile qu'il va chercher là-bas ; quelle perspective invitante que celle d'entendre un missionnaire de la charité,

de la foi et de l'amour national, un homme sans préjugés ni mensonges, venir crier à ses compatriotes : Je veux que vous compreniez bien qu'en venant vous donner aujourd'hui une instruction sur les avantages de l'émigration au Manitoba, je ne sers ni mon intérêt ni l'intérêt de ceux qui me commandent; car, pour nous Missionnaires, la colonisation de cette province n'aura qu'un effet, augmenter nos travaux et nos labeurs, agrandir le cercle de notre ministère et rendre plus lourd le fardeau de notre responsabilité; ce n'est donc qu'en vue de l'intérêt de mon pays et de votre intérêt personnel que je suis ici en ce moment !

Aussi la foule se pressait-elle toujours grandissante et pleine d'attente dans le lieu de l'assemblée, lorsque parut le conférencier de la colonisation.

Après avoir exprimé la satisfaction et le joyeux étonnement qu'il éprouvait de voir qu'on avait répondu si généreusement à son appel, le R. P. Lacombe fit comprendre que son but, en donnant ses conférences sur les avantages qu'offre Manitoba à l'émigration, n'est que de démontrer à ceux qu'une mauvaise fortune ou des besoins sans cesse grandissants contraignent d'abandonner le sol natal, qu'il leur est plus avantageux d'aller tenter là la fortune que de se rendre aux Etats-Unis. Il ne vient embaucher personne ; mais à celui qui veut ou doit partir, il dit : Venez à Manitoba; le sol est riche et généreux ; la culture est facile et la moisson abondante et d'une qualité supérieure. Il entre ici, après avoir donné un aperçu de la topographie des lieux, dans des explications sur le sol et les moyens de le cultiver. Il fait comprendre la richesse de ce sol, en déclarant, appuyé sur sa propre expérience, qu'à Manitoba, un même terrain peut produire toujours une même sorte de grain, avec le même succès et la même générosité durant quarante années consécutives et plus. Et c'est ce sol fertile dont chacun peut s'emparer en donnant 10 livres sterling pour 160 acres de terre.

Le révérend Père arrive ensuite au coût du transport, et il explique qu'il est avantageux, pour ceux qui désirent émigrer, de s'assembler en groupes formés d'un certain nombre

de familles ou d'individus, et de louer le service d'un ou plusieurs chars, parce qu'ainsi on restreint considérablement les frais de la route On peut aussi avantageusement, par ce moyen, amener avec soi des animaux de ferme et instruments aratoires, que l'on ne peut se procurer que difficilement et à des prix élevés à Manitoba.

Après être entré dans d'autres considérations que le temps ni l'espace ne nous permettent pas d'analyser, il termina sa conférence qui avait duré plus de deux heures.

L'assemblée se retira satisfaite, et au nom de ceux qui la composaient nous devons dire à l'apôtre de Manitoba : Merci et succès !

---

Le T. R. P. Supérieur général, après avoir passé à Paris toute la période de préparation des décrets, et travaillé avec une grande activité aux intérêts de la Congrégation, est parti pour Bordeaux le 8 juillet. Le répit qui s'est produit dans les événements lui a permis de s'occuper en dehors de Paris de tout ce qui concerne le bien général de nos deux familles religieuses. Il n'y a pas eu vacances pour lui, mais labeur continuel. Fasse le ciel que les menaces nouvelles de proscription ne se réalisent pas pour notre chère Congrégation ! Mais, quoi qu'il arrive, rien ne pourra briser les liens qui unissent ses membres entre eux, et, vivant en communauté ou séparés, ils ne cesseront de prier les uns pour les autres et de se considérer toujours comme Oblats de Marie Immaculée en attendant des jours meilleurs.

Notre puissante protectrice du Ciel peut épargner à nos communautés de France l'épreuve de la dispersion. Nos Pères et Frères des autres missions se joindront à nous pour demander cette grâce au Sacré Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie.